

SÉANCE DU 14 AVRIL 2015

Présents : Laurent FORGET, Eliane JUY, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Frédérique CONRAUX, David LENOBLE, et Aurore AUDOU.

Absents excusés :

Patricia CHAMPION donne pouvoir à Eliane JUY
Bruno DIDIER et Olivier PATE

Secrétaire de séance : Monsieur David LENOBLE assisté de Madame Cathy PASQUIER.

Convocation du 8 avril 2015.

La séance est ouverte à 18 heures 30 par Monsieur Laurent FORGET, Maire de la Commune.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU :

Le compte-rendu du conseil municipal du 16 Mars 2015 est adopté **à l'unanimité**.

COMPTE DE GESTION 2014 COMMUNE

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion du budget de la Commune présenté par le Receveur Municipal, identique au Compte Administratif présenté par le Maire.

Pour : 13

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 COMMUNE

Sur la proposition de Monsieur Daniel FELIX, 3^{ème} Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif de l'exercice 2014 comme suit :

Fonctionnement : Dépenses	:	500 983,12 €
Recettes	:	723 195,49 €
Résultat de l'exercice 2014	:	222 212,37 €
Résultat de clôture	:	742 912,14 €

Investissement : Dépenses	:	293 986,25 €
Recettes	:	498 835,96 €
Résultat de l'exercice 2014	:	204 849,71 €
Résultat de clôture	:	- 62 684,53 €

Résultat global : Excédent	:	680 227,61 €
----------------------------	---	--------------

Pour : 12

AFFECTATION DU RESULTAT 2014 COMMUNE

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 ;
Après avoir approuvé le 14 avril 2015 le compte administratif 2014 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 742 912,14 € ;

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître un déficit de la section d'investissement d'un montant de 62 684,53 € ;

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2014 ;

Considérant les besoins recensés pour l'année 2015.

Décide sur proposition du Maire, d'affecter au budget, le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Compte-tenu du déficit d'investissement (compte 001) de 62 684,53 €,
- Compte-tenu du reste à réaliser en dépense d'investissement d'un montant de 40 475,22 €,
Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour 103 159,75 €,
Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) Proposition nouvelle pour 100 000,00 €,
Affectation à l'excédent reporté de la section de fonctionnement (compte 002) pour 539 752,39 €.

Pour : 13

VOTE DES TROIS TAXES

Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition en 2015, soit :

Taxe d'habitation	:	10,85 %
Foncier bâti	:	15,11 %
Foncier non bâti	:	17,23 %

Pour : 13

BUDGET PRIMITIF 2015 - COMMUNE

Sur la proposition du Maire, le Conseil Municipal, approuve le budget primitif 2015 de la Commune présenté par le Maire et qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement :	Dépenses :	1 438 000,00 €
	Recettes :	1 438 000,00 €

Investissement :	Dépenses :	551 485,00 €
	Recettes :	551 485,00 €

Pour : 13

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

- qu'il est nécessaire, pour les besoins du Service, de créer un emploi permanent d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps complet avec une durée hebdomadaire de travail de 35/35^{ème},
- qu'il est nécessaire de recruter un Agent sur cet emploi.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- décide de créer un emploi permanent d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe à temps complet avec une durée hebdomadaire de travail de 35/35^{ème}, à compter du 18 Mai 2015,
- dégage les crédits correspondants.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Livia LUBIN précise aux élus que la formation concernant le site internet se déroulera le lundi 27 avril 2015 de 14h à 17h.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nombre de participants au Thé dansant le dimanche 12 avril 2015 étaient peu élevé.

Madame Eliane JUY fait part au Conseil Municipal que la commission C.C.A.S. s'est réunie pour le vote du budget le 13 avril 2015 et a prévu un voyage à Bruges le samedi 12 septembre 2015.

Séance levée à 19h25.

Laurent FORGET	Eliane JUY	Guy POTERLOT
Daniel FELIX	Livia LUBIN	Marie-José HERVIEU
Dominique COPPA	Marie BASUYAU	Patricia CHAMPION Donne pouvoir à Eliane JUY
Philippe COURTOIS	Bruno DIDIER Absent excusé	Frédérique CONRAUX
Olivier PATE Absent excusé	David LENOBLE	Aurore AUDOU